

France en guerre : 3/1 – La guerre faite à la France est une guerre totale

Le jeu des échecs a été inventé en Asie puis diffusé depuis la péninsule arabique



Islamistes, esprit de domination et guerre par passion et paranoïa

L'esprit de domination des islamistes : wahhabites, frères musulmans et leur volonté de conquête mondiale, trouvent leurs origines dans les textes de référence de l'islam, abondamment commentés, expliqués, mis au goût du jour par une oligarchie « se croyant inspirée » mais, au fond, à la pensée moyenâgeuse et paranoïaque, et créateurs ou animateurs d'une psychose collective (tel que défini sur le site psychologies.com).

« ... Ensemble pathologique assez disparate, réuni par l'adhésion partagée, dans une population donnée, à un discours ou à des rumeurs délirants, devenus la propre réalité psychique de la

population ... La collectivité concernée se comporte comme une cellule nouvelle, unique et cohésive, véritable "personnalité en plusieurs personnes". Chacun des participants contribue au délire commun, dont le thème est généralement la persécution ... »

En ce début du XXI^e siècle, comme lors des siècles écoulés, l'esprit de domination et la volonté de conquête, concrétisées dans la guerre contre l'Occident, constituent une fin en soi. Elle découle des prescriptions d'Allah dans le Coran et reprises dans la Sunna.

Il convient de rappeler que le Système-islamique, depuis sa création par le prophète et ses « pieux successeurs », a été et reste profondément marqué par son origine arabe.

En outre, la lecture du document « Mise en garde contre les méthodes de christianisation », élaboré en 2008, par la *Commission Permanente des Recherches Académiques* et des *Avis Religieux* d'Arabie Saoudite, met en évidence :

- l'origine et des fondements de la guerre menée contre l'Occident par les islamistes ;
- la nullité des propos agressifs de l'OCI, bras armé des islamistes, et de ses États membres ;
- la nullité des propos lénifiants tenus par les islamistes, les islamo-collabos, et énoncés sans aucun discernement par les idiots utiles.

Le Système-islamique et son corpus juridique (la charia) sont en contradiction formelle avec :

- la déclaration Universelle des Droits de l'Homme ;
- la charte des Nations Unies ;
- l'arrêt de la Cour Européenne des Droits de l'Homme du 31 juillet 2001 – affaire Refah Partisi contre la République de Turquie – fait observer « *l'incompatibilité du régime*

démocratique avec les règles de la charia ». Cet arrêt a été confirmé par la grande chambre de cette Cour le 13 février 2003.

Par ailleurs, les caractéristiques du Système-islamique, revendiquées par les islamistes, cumulées avec les appréciations – non pas péjoratives mais imbéciles qu’ils font des démocraties occidentales – constituent l’ensemble des raisons parfaitement valables pour lesquelles les citoyens des Nations occidentales rejettent – tant au fond que dans la forme – toute idée et encore plus toute tentative d’instauration d’un État islamique : système totalitaire ; régime fasciste ; gouvernement théocratique ; doctrine colonialiste et son corollaire, l’application de la charia.

Dans ces conditions, prenant en compte les caractéristiques de la guerre au XXI^e siècle, toute tentative d’instauration et, plus encore, tout commencement de mise en place d’un Système-islamique, correspond bien à une guerre.

En effet, les trois conditions requises, selon le sens qu’il convient de donner au terme « guerre » au XXI^e siècle, sont totalement remplies :

- existence d’un agressé : la France hébergeant déjà sur son territoire des islamistes, clandestins ou non, et dont la volonté est l’instauration d’un État islamique reposant intégralement sur la charia ;
- un ou plusieurs agresseurs : groupes, organisations, principalement wahhabites ou frères musulmans, qu’ils soient clandestins ou non nationaux ou étrangers, et agissant déjà en vue de l’instauration d’un État islamique ;
- une lutte armée entre la France agressée et les islamistes agresseurs, nationaux ou non, déjà passés à l’action, ouvertement ou clandestinement, et mettant en œuvre des armes par destination.

La guerre faite à la France est une guerre totale

Si, dans les guerres conventionnelles du XX^e siècle, certaines composantes de notre Nation voire certains domaines de l'État ont pu se sentir ou se considérer à l'abri de la guerre, même dans la situation d'occupation d'une partie du territoire national, ce n'est plus vrai dans la guerre du XXI^e siècle menée par les islamistes.

La Nation dans son ensemble, toutes ses composantes, tous les domaines de l'État sont impliqués par les actes de guerre entrepris par les islamistes, parce que les objectifs des islamistes ne sont pas seulement des objectifs au sens militaire classique, mais aussi et de préférence tout ce qui constitue la Nation, ses femmes, ses hommes et ce qui constitue l'État. Car chacun de ces domaines est un sous-ensemble du « système Nation » et il possède de nombreuses relations avec les autres composantes de la Nation.

De plus, il n'est pas possible de mettre en place une enceinte de confinement (que l'on se souvienne de la ligne Maginot), nous protégeant contre les actes de guerre, leurs conséquences alors que le cancer vert est installé depuis de nombreuses années et qu'il prolifère de façon incontrôlée.

Les attaques menées par les islamistes n'ont pas « nécessairement » pour finalités des atteintes de l'intégrité physique, mais aussi et surtout des atteintes de l'intégrité morale, psychologique ou affective.

Nous devons avoir conscience que le remplacement de notre civilisation, de la démocratie par une « civilisation islamiste », dans laquelle sont intimement mêlés des aspects ethniques et religieux, apporterait une grande satisfaction aux islamo-collabos qui, pensant bénéficier des largesses de leurs nouveaux maîtres, sont prêts à accepter n'importe quoi, voire à le souhaiter, sans comprendre qu'ils feront partie des « premières charrettes », et qu'il nous faudra aussi les combattre.

C'est une guerre totale.

Toutes les composantes de la Nation sont impliquées

Dans la guerre totale menée par les islamistes contre la France, toutes les composantes de la Nation sont impliquées car ce sont les cibles primaires des attaques. Et qu'elles sont aussi les composantes de base de la contre-guerre qu'il nous faut entreprendre sauf à accepter de devenir, au mieux, des dhimmis :

- **les citoyens** : quelle que soit leur génération ; quel que soit leur sexe ; quelles que soient leurs activités professionnelles ; quel que soit le secteur de leurs activités, parce qu'ils constituent tout à la fois l'opinion publique et qu'ils sont la Nation détentrice d'une partie du pouvoir législatif via la mise en œuvre du référendum législatif ;
- **les structures économiques et sociales** : quel que soit leur domaine d'activité et quelle que soit leur nature, puisque c'est grâce à elles que la vie quotidienne des Français est possible ;
- **les structures administratives** qu'il s'agisse de l'Administration de l'État ou des Administrations territoriales ou décentralisées, parce qu'elles sont en charge des activités administratives et des services nécessaires aux Français ;
- **les structures associatives**, qu'elles soient de nature culturelle, partisane, culturelle, philosophique, plus particulièrement parce qu'elles constituent des relais d'opinion ;
- **les ressources**, qu'elles soient économiques, financières, intellectuelles, énergétiques, ... car elles sont indispensables à la vie quotidienne des structures économiques et des citoyens en tant qu'agents économiques ;
- **les forces de sécurité**, intérieures ou extérieures, parce qu'elles sont les « empêcheurs de tourner en rond », ce sont elles qui vont s'opposer à toutes les actions violentes, terroristes ou non, menées par les islamistes ;

- **le pouvoir : exécutif**, parce que ses responsabilités constitutionnelles en font une des trois cibles majeures de la guerre menée par les islamistes : élaboration et dépose des projets de lois, donc à l'initiative de nombreuses lois ; maîtrise de fait le vote des parlementaires à travers les partis politiques constituant la majorité ; direction des forces de sécurité intérieure et extérieure, de la diplomatie et les services publics ; négociation des traités ; autorité sur le parquet (via le garde des sceaux) ; nomination des fonctionnaires ; édicition de nombreux règlements.
- **le pouvoir législatif**, parce que ses responsabilités constitutionnelles en font une des trois cibles majeures de la guerre menée par les islamistes : vote et édicition des lois ; pouvoir de censure et de contrôle du gouvernement ;
- **le pouvoir judiciaire**, parce que ses responsabilités constitutionnelles (en fait « autorité judiciaire ») en font une des trois cibles majeures de la guerre menée par les islamistes : contrôle de l'**application des lois**, interprétation de celles-ci ; sanction de leur non-respect ; arbitrage des litiges relatifs à leur application.

Prochain article : La guerre faite à la France est une guerre totale (3/2)

Pour se procurer le livre de Jean-François Cerisier :

<http://ripostelaique.com/livres/guerre-a-loccident-guerre-en-occident>

Chèque de 19 euros à l'ordre de Riposte Laïque, BP 32, 27140 Gisors

Lieutenant-Colonel Jean-François CERISIER

GUERRE À L'OCCIDENT GUERRE EN OCCIDENT

